

Études de la Colline

Regards approfondis sur des questions canadiennes

L'INITIATIVE OTAN 2030 : APERÇU ET INCIDENCE POUR LE CANADA

Publication n° 2022-16-F

Le 20 mai 2022

Anne-Marie Therrien-Tremblay

Services d'information, d'éducation et de recherche parlementaires

ATTRIBUTION

Le 20 mai 2022

Anne-Marie Therrien-Tremblay Division de l'économie, des ressources
et des affaires internationales

À PROPOS DE CETTE PUBLICATION

Les Études de la Colline de la Bibliothèque du Parlement sont des analyses approfondies de questions stratégiques. Elles offrent un contexte historique, des renseignements à jour et des références, et traitent souvent des questions avant même qu'elles ne deviennent d'actualité. Les Études de la Colline sont préparées par les Services d'information, d'éducation et de recherche parlementaires, qui effectuent des recherches pour les parlementaires, les comités du Sénat et de la Chambre des communes et les associations parlementaires, et leur fournissent de l'information et des analyses, de façon objective et impartiale.

La présente publication a été préparée dans le cadre du programme des publications de recherche de la Bibliothèque du Parlement, qui comprend notamment une série de publications lancées en mars 2020 sur la pandémie de COVID-19.

© Bibliothèque du Parlement, Ottawa, Canada, 2022

L'initiative OTAN 2030 :
aperçu et incidence pour le Canada
(Études de la Colline)

Publication n° 2022-16-F

This publication is also available in English.

TABLE DES MATIÈRES

	RÉSUMÉ	
1	INTRODUCTION.....	1
2	INITIATIVE OTAN 2030	1
2.1	Contexte.....	1
2.2	Priorités.....	3
2.3	Agenda OTAN 2030.....	4
3	PROPOSITIONS SÉLECTIONNÉES ET INCIDENCE POUR LE CANADA	5
3.1	Consultation et cohésion politiques.....	5
3.2	Dissuasion et défense.....	7
3.3	Résilience	8
3.4	Changements climatiques.....	9
4	PROCHAIN CONCEPT STRATÉGIQUE DE L'OTAN	11
4.1	Processus	13
4.2	Environnement de sécurité	14
4.3	Tâches fondamentales de l'OTAN en matière de sécurité	15
5	CONCLUSION	16

RÉSUMÉ

En juin 2020, en réponse à l'évolution de la situation internationale en matière de sécurité et à des questions relatives à sa pertinence, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) a lancé l'initiative OTAN 2030. La pandémie de COVID-19, la prévalence croissante de la désinformation, les activités militaires de la Russie, l'ascension de la Chine et les menaces grandissantes envers la démocratie et les droits de la personne sont autant de tendances qui ont poussé l'OTAN à amorcer cette réflexion stratégique. Conçue pour renforcer l'OTAN et sa capacité à s'adapter rapidement aux nouveaux enjeux en matière de sécurité, l'initiative progresse actuellement dans le contexte de la plus récente invasion de l'Ukraine par la Russie, que l'OTAN a qualifiée de « plus grave menace pour la sécurité euro-atlantique depuis des décennies ».

L'initiative OTAN 2030 comprend un Agenda OTAN 2030 qui se décline en huit propositions destinées à renforcer l'Alliance de diverses manières, notamment en approfondissant les consultations politiques, en renforçant le dispositif de dissuasion et de défense, en améliorant la résilience et en luttant contre le changement climatique. Ces propositions sont le fruit de discussions entre les pays de l'OTAN et de consultations avec des organisations de la société civile, des groupes de jeunes, le secteur privé et un groupe de réflexion indépendant composé de 10 experts nommés par le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg. En sa qualité de pays fondateur de l'OTAN et de contributeur actif aux opérations de l'Alliance, le Canada a toujours affirmé et démontré son soutien à l'égard de l'initiative et de l'Agenda.

L'une des propositions formulées dans l'Agenda OTAN 2030 concerne l'élaboration du prochain concept stratégique de l'OTAN, un document d'orientation qui fournit une évaluation de la sécurité et présente les valeurs ainsi que la raison d'être de l'OTAN. Le prochain concept stratégique, qui devrait être adopté par les dirigeants des pays membres de l'OTAN lors de leur sommet de juin 2022, devrait traiter des menaces et des enjeux actuels, ainsi que de la résurgence de la concurrence géopolitique. Le contexte actuel de la sécurité en Europe aura également une incidence sur le prochain concept stratégique ainsi que sur l'orientation politique et militaire de l'OTAN.

L'INITIATIVE OTAN 2030 : APERÇU ET INCIDENCE POUR LE CANADA

1 INTRODUCTION

Depuis sa création, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN ou Alliance) s'est constamment adaptée à l'évolution de la situation internationale en matière de sécurité et prend des mesures pour que ses pays membres restent unis derrière une vision stratégique commune.

En juin 2020, l'OTAN a lancé l'initiative OTAN 2030, qui vise à formuler des recommandations sur les moyens de renforcer et d'adapter l'Alliance. Dans le cadre de cette initiative, les dirigeants des pays membres de l'OTAN ont adopté, lors du sommet des dirigeants tenu le 14 juin 2021 (le sommet de 2021), le document *OTAN 2030 – un agenda transatlantique pour l'avenir* (l'Agenda OTAN 2030). Cet agenda comprend huit propositions destinées à renforcer l'OTAN sur le plan militaire et politique, et à permettre à l'Alliance de s'adapter aux enjeux de sécurité futurs¹. L'initiative OTAN 2030 progresse actuellement dans le contexte de la toute récente invasion de l'Ukraine par la Russie, que l'Alliance a qualifiée de « plus grave menace pour la sécurité euro-atlantique depuis des décennies² ».

Le Canada est l'un des pays fondateurs de l'OTAN, qui constitue un pilier central de la politique de sécurité internationale du pays depuis la création de l'Alliance, il y a plus de 70 ans. Le Canada continue d'adhérer aux valeurs communes des membres de l'Alliance que sont la liberté individuelle, la démocratie et la primauté du droit, et il a participé à presque toutes les missions de l'OTAN³.

La présente étude fournit des renseignements sur l'initiative OTAN 2030, notamment en ce qui concerne son lancement et les priorités qui la sous-tendent, ainsi que sur les propositions adoptées au sommet de 2021. Elle présente et examine ensuite certaines propositions particulièrement importantes pour le Canada, notamment la mise à jour du concept stratégique de l'OTAN, ainsi que les effets potentiels de la mise en œuvre de ces propositions.

2 INITIATIVE OTAN 2030

2.1 CONTEXTE

Fondée par 12 pays en 1949 à la suite de la signature du *Traité de l'Atlantique Nord* à Washington, l'OTAN est une alliance militaire, politique et économique établie en réponse à la menace posée par l'Union soviétique. À l'heure actuelle, les 30 pays de l'OTAN ont une population combinée de près d'un milliard de personnes et

représentent 50 % du produit intérieur brut mondial. La figure 1 est une carte des pays membres de l'OTAN précisant leur année d'adhésion, ainsi que de certains pays limitrophes qui n'en sont pas membres.

Figure 1 – Pays membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et certains pays limitrophes non membres, en date du 20 mai 2022



Note : La République fédérale d'Allemagne (Allemagne de l'Ouest) a adhéré à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) en 1955 et l'Allemagne réunifiée le 3 octobre 1990 a conservé ce statut.

Source : Figure préparée par la Bibliothèque du Parlement à partir de données tirées de OTAN, [Pays membres](#).

Selon des experts, l'OTAN doit sa longévité « à sa faculté d'adaptation » à l'évolution de l'environnement stratégique, politique et de la sécurité⁴. En décembre 2019, alors que l'Alliance célébrait son 70^e anniversaire, les dirigeants des pays de l'OTAN ont décidé d'entreprendre un « processus de réflexion prospective visant à renforcer encore la dimension politique de l'OTAN » à la lumière de « l'évolution de l'environnement stratégique »⁵. Lors du lancement de l'initiative OTAN 2030 en juin 2020, le

secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, a désigné le terrorisme, la désinformation, les activités militaires de la Russie, l'ascension de la Chine et les menaces croissantes envers la démocratie et les droits de la personne comme certains des enjeux qui constituent la « nouvelle normalité » à laquelle l'OTAN doit s'adapter⁶. L'initiative OTAN 2030 est également influencée par les événements survenus depuis son lancement, comme la toute récente invasion de l'Ukraine par la Russie. Ainsi, le 24 mars 2022, les dirigeants ont déclaré que l'Alliance allait « accélérer la transformation de l'OTAN face à une réalité stratégique qui recèle plus de dangers⁷ ».

L'initiative OTAN 2030 donne également suite à des préoccupations relatives à la cohésion et à l'unité de l'Alliance, à des tensions entre les pays de l'OTAN ainsi qu'à des questions sur la pertinence de l'Alliance⁸. Parmi les commentaires largement médiatisés remettant en cause la finalité de l'OTAN, citons la description de l'Alliance par l'ancien président des États-Unis, Donald Trump, qui l'a qualifiée d'« obsolète », et celle du président français Emmanuel Macron, selon qui l'Alliance est « en état de mort cérébrale »⁹.

2.2 PRIORITÉS

Lors du lancement de l'initiative OTAN 2030, le secrétaire général Stoltenberg a présenté trois priorités pour l'OTAN¹⁰ :

- accroître sa force militaire en conservant l'avantage militaire et en adaptant ses capacités de défense et de dissuasion au contexte actuel de sécurité internationale;
- renforcer l'unité politique de l'Alliance en s'attaquant aux divergences entre les pays de l'OTAN;
- adopter une approche qui permette de relever les « défis mondiaux », notamment ceux que représentent les changements climatiques et les cybermenaces, en resserrant les partenariats avec d'autres pays et organisations, en particulier en Asie¹¹.

Pour étayer l'élaboration de l'initiative OTAN 2030, le secrétaire général Stoltenberg a consulté les pays de l'OTAN, des organisations de la société civile, des groupes de jeunes et le secteur privé, et a formé un groupe de réflexion indépendant composé de dix experts issus du monde universitaire, d'institutions publiques et privées et de gouvernements¹². Parmi les cinq hommes et les cinq femmes du Groupe de réflexion, originaires de dix pays de l'OTAN, figurait Greta Bossenmaier, ancienne conseillère canadienne en matière de sécurité nationale et de renseignements. Le secrétaire général Stoltenberg a chargé le Groupe de réflexion d'élaborer des recommandations pour renforcer les mécanismes d'unité et de consultation politique de l'OTAN¹³.

En novembre 2020, le Groupe de réflexion a présenté un rapport dans lequel il a brossé un portrait du rôle politique de l'OTAN, analysé les environnements politique et de sécurité actuels et formulé 138 recommandations. Entre autres conclusions, le Groupe de réflexion a recommandé de réaffirmer le rôle de l'OTAN en tant qu'« enceinte de consultation sur les grandes questions stratégiques et politiques », en mettant l'accent sur la nécessité pour les pays de l'OTAN de rechercher un consensus et d'élaborer des stratégies communes, et pour l'OTAN d'améliorer sa compréhension des enjeux de sécurité posés par la Chine et de peaufiner sa réponse à ces enjeux. En outre, le rapport contenait des orientations pour l'élaboration du prochain concept stratégique de l'OTAN; le concept stratégique actuel a été adopté en 2010¹⁴.

2.3 AGENDA OTAN 2030

Sur la base des propositions préconisées lors des consultations avec les parties prenantes et des discussions entre les pays de l'OTAN, les dirigeants ont adopté, au sommet de 2021, l'Agenda OTAN 2030. Les huit propositions suivantes sont énoncées dans l'Agenda :

- approfondir les consultations politiques;
- renforcer le dispositif de dissuasion et de défense;
- accroître la résilience;
- conserver une avance technologique;
- défendre l'ordre international fondé sur des règles;
- accroître la capacité d'offrir de la formation aux pays partenaires;
- lutter contre les changements climatiques;
- lancer le processus d'élaboration du prochain concept stratégique¹⁵.

L'Alliance reste importante pour la sécurité du Canada. Comme l'a déclaré le gouvernement du Canada, le pays souhaite que l'OTAN reste « moderne, souple et capable de faire face aux menaces actuelles et futures¹⁶ ». De même, dans le document intitulé *Protection, sécurité, engagement : La politique de défense du Canada* (PSE), il est précisé que « le Canada soutient les efforts de l'OTAN visant à assurer sa préparation à réagir à un contexte de sécurité en évolution rapide¹⁷ ». Conformément à cette approche, le Canada s'est joint aux autres pays de l'OTAN pour soutenir l'initiative OTAN 2030 et approuver les propositions contenues dans l'Agenda OTAN 2030. À la suite du sommet de 2021, le premier ministre Justin Trudeau a « réitéré l'engagement indéfectible du Canada envers l'OTAN et les valeurs de l'Alliance », et a déclaré que l'initiative OTAN 2030 « permettra à l'OTAN de relever les défis de sécurité d'aujourd'hui et de demain »¹⁸.

Par leur travail, les parlementaires canadiens ont exprimé leur soutien à la transformation et à l'adaptation de l'OTAN. Par exemple, un rapport du Comité permanent de la défense nationale de la Chambre des communes reconnaît que, « pour assurer sa pertinence dans le contexte actuel et à venir, l'OTAN doit faire preuve de vigilance et doit réagir et s'adapter à l'évolution rapide du contexte de sécurité internationale¹⁹ ». En outre, l'Assemblée parlementaire de l'OTAN (AP OTAN), à laquelle les parlementaires canadiens participent depuis sa création en 1955, a présenté ses priorités pour l'initiative OTAN 2030²⁰.

3 PROPOSITIONS SÉLECTIONNÉES ET INCIDENCE POUR LE CANADA

En adoptant l'Agenda OTAN 2030, les pays de l'OTAN ont accepté de mettre en œuvre des mesures en rapport avec chacune des huit propositions. À ce jour, le Canada a pris des mesures concernant, au moins, les quatre propositions dont il est question ci-dessous.

3.1 CONSULTATION ET COHÉSION POLITIQUES

Les dirigeants de l'OTAN ont estimé que l'approfondissement de la consultation politique était l'un des principaux moyens de renforcer le rôle politique de l'Alliance, qui est l'objectif primordial de l'initiative OTAN 2030.

Les structures de consultation et de prise de décisions de l'Alliance, qui sont fondées sur le *Traité de l'Atlantique Nord*, sont souples²¹. Comme toutes les décisions de l'OTAN sont prises par consensus, la consultation est un élément clé du processus décisionnel de l'Alliance. Dans le communiqué du sommet de 2021, les dirigeants de l'OTAN se sont engagés à « renforcer et à élargir » leurs consultations²². Pour mettre en œuvre cette proposition, l'OTAN a déclaré que les pays peuvent élargir la portée de leurs consultations, notamment pour y inclure des questions de nature économique liées à la sécurité, telles que le contrôle des exportations. En outre, les pays de l'OTAN peuvent augmenter la fréquence des réunions de haut niveau, notamment celles des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN et d'autres hauts responsables tels que les conseillers pour la sécurité nationale²³. Dans son rapport de novembre 2020, le Groupe de réflexion a formulé des recommandations similaires et, entre autres suggestions, a préconisé un recours accru aux réunions informelles pour « interagir et discuter plus librement²⁴ ».

Dans le communiqué du sommet de 2021, les pays de l'OTAN ont réitéré leur engagement à l'égard de leurs valeurs communes et indiqué que des consultations devraient avoir lieu « lorsque [leurs] valeurs et [leurs] principes fondamentaux sont en péril²⁵ ». L'une des priorités de l'AP OTAN pour l'initiative OTAN 2030 était de réaffirmer l'unité des pays de l'OTAN concernant leurs valeurs communes : la démocratie, la liberté individuelle et la primauté du droit²⁶. Parmi les propositions qu'elle a formulées à l'appui de cette priorité, l'AP OTAN a recommandé la création

d'un centre pour la résilience démocratique à l'OTAN, qui servirait de ressource pour faire le suivi des défis posés à la démocratie et – sur demande – apporterait une aide aux pays de l'OTAN²⁷. Cette recommandation fait écho à celle formulée dans le rapport du Groupe de réflexion de novembre 2020²⁸. Au moment de rédiger la présente étude, l'OTAN n'avait pas encore précisé si elle allait créer un tel centre.

Le Canada a toujours reconnu le caractère politique de l'OTAN. Lors des négociations concernant le *Traité de l'Atlantique Nord*, le gouvernement du Canada a plaidé avec succès en faveur de l'inclusion de l'article 2, aussi appelé l'« article canadien », qui met en lumière les valeurs communes des pays de l'OTAN et encourage leur coopération sur le plan économique²⁹. Selon certains observateurs, le plaidoyer du Canada en faveur de l'article 2 démontre que le pays considère l'OTAN non seulement comme une alliance militaire, mais également comme un espace politique qui unit différents pays par des valeurs communes³⁰. Depuis la signature du *Traité de l'Atlantique Nord*, le Canada a réitéré à plusieurs reprises son engagement envers les valeurs et les principes communs des pays de l'OTAN.

Par exemple, lors de son intervention devant le Comité permanent de la défense nationale de la Chambre des communes en 2018, Kerry Buck, alors ambassadrice du Canada auprès de l'OTAN, note l'importance des valeurs politiques de l'OTAN et précise que l'OTAN puise sa force dans son unité politique³¹. Dans son rapport, ce comité recommande que le Canada « aide [les membres de l'OTAN] à respecter les principes partagés de l'OTAN de protection des droits de la personne, de respect de la primauté du droit, de promotion de la démocratie et de protection des populations civiles³² ».

Les observateurs canadiens font souvent le lien entre la cohésion politique de l'Alliance et les valeurs que partagent les pays de l'OTAN³³. Par exemple, selon les universitaires Christian Leuprecht, Joel Sokolsky et Jayson Derow, « si l'OTAN ne partageait pas de telles valeurs, l'Alliance s'effondrerait, et la sécurité de l'Europe serait compromise, ce qui mettrait en péril les intérêts vitaux du Canada³⁴ ». De même, l'universitaire Andrea Charron estime que le manque actuel de cohésion politique entre les pays de l'OTAN fait qu'il est « difficile de trouver un consensus concernant les principales menaces et l'orientation politique³⁵ ». La réponse de l'OTAN à la Chine fait notamment partie des enjeux qui bénéficieraient d'une cohésion plus grande entre les pays de l'OTAN. D'autres observateurs canadiens mettent en lumière la résilience de l'Alliance malgré les désaccords entre les pays de l'OTAN et les défis perçus à l'égard de leurs valeurs communes. Le vice-amiral (à la retraite) Robert Davidson, ancien représentant militaire national du Canada auprès de l'OTAN, estime par exemple que la diversité de points de vue et d'intérêts parmi les membres de l'OTAN contribue à la force de l'Alliance³⁶.

3.2 DISSUASION ET DÉFENSE

Le renforcement de la posture collective de défense et de dissuasion de l'Alliance constitue un objectif important pour les dirigeants des pays de l'OTAN. À cet égard, le communiqué du sommet de 2021 souligne l'engagement des dirigeants à maintenir « une combinaison appropriée de capacités nucléaires, conventionnelles et de défense antimissile » et de « l'amélioration de la disponibilité opérationnelle³⁷ » des forces de l'OTAN. Les dirigeants accordent « une attention renouvelée à la défense collective », qui, avec la gestion de crise et la sécurité coopérative, représente l'une des trois tâches fondamentales de l'OTAN³⁸. Dans le contexte de la toute récente invasion de l'Ukraine par la Russie, les dirigeants se sont également engagés à ce que la posture de dissuasion et de défense de l'OTAN soit renforcée « de manière significative », notamment par le développement de « toute la gamme des forces et capacités nécessaires, au niveau de disponibilité opérationnelle requis, pour maintenir une dissuasion et une défense crédibles³⁹ ».

Du point de vue du Canada, citant l'annexion illégale de la Crimée par la Russie et les activités de la Chine en mer de Chine méridionale, la politique PSE affirme que « la réapparition d'une concurrence entre les grandes puissances rappelle au Canada et à ses alliés l'importance de la dissuasion⁴⁰ ». Cette politique mentionne également que, si le Canada contribue aux efforts de dissuasion des agressions de la part d'éventuels adversaires, le pays bénéficie également de l'effet dissuasif de l'OTAN. En réaction à la plus récente invasion de l'Ukraine par la Russie, le Canada a annoncé prendre un ensemble de mesures pour soutenir l'Ukraine, notamment par le biais de l'OTAN. Le gouvernement du Canada a par exemple annoncé le déploiement de jusqu'à 460 membres supplémentaires des Forces armées canadiennes (FAC) à l'appui de l'opération REASSURANCE, dans le cadre des mesures de protection et de dissuasion de l'OTAN en Europe centrale et orientale. De plus, dans l'éventualité où l'OTAN estimerait cela nécessaire, le gouvernement a autorisé le déploiement d'environ 3 400 membres des FAC au sein de la Force de réaction de l'OTAN⁴¹.

Parmi les mesures de dissuasion et de défense annoncées lors du sommet de 2021, les dirigeants des pays de l'OTAN ont réaffirmé leur appui à l'Engagement en matière d'investissement pour la défense de 2014. Adopté lors du sommet de 2014, l'Engagement en matière d'investissement pour la défense appelait tous les pays de l'OTAN à respecter, d'ici 2024, la ligne directrice adoptée par l'OTAN au sujet des dépenses : 2 % du produit intérieur brut (PIB) doit être accordé à la défense et 20 % des dépenses annuelles dans le secteur de la défense doivent être allouées à de nouveaux équipements majeurs. Bien que le Canada n'ait pas encore atteint l'objectif de 2 % de son PIB, il s'est engagé à accroître progressivement ses dépenses en matière de défense⁴². Le Canada considère également que le fait d'investir dans les capacités de l'OTAN et de contribuer à ses opérations constituent un aspect majeur du partage du fardeau⁴³. Selon l'OTAN, les dépenses en matière de défense du Canada représentaient au total 1,36 % de son PIB en 2021, alors que ce pourcentage était de 1,01 % en 2014⁴⁴.

En 2020, le ministère de la Défense nationale (MDN) prévoyait que les dépenses en matière de défense en pourcentage du PIB atteindraient 1,48 % en 2024-2025⁴⁵.

Lors du sommet de 2021, les dirigeants des pays de l'OTAN se sont également engagés à moderniser la structure de forces de l'OTAN « de manière à répondre aux besoins actuels et futurs en matière de défense⁴⁶ ». Les dirigeants ont entériné une nouvelle politique de cyberdéfense globale, qui « contribuera aux trois tâches fondamentales de l'Organisation et à sa posture globale de dissuasion et de défense⁴⁷ ».

Le communiqué du sommet de 2021 rappelle que certaines menaces cyber et hybrides pourraient, dans certaines circonstances, conduire à l'invocation de l'article 5 du *Traité de l'Atlantique Nord*, qui stipule que chaque pays de l'OTAN doit traiter les attaques à l'encontre d'un autre pays de l'OTAN comme une attaque à l'encontre de l'Alliance entière⁴⁸. Parmi les cybermenaces, on peut citer les campagnes de désinformation, les cyberattaques et, tel qu'il a été mentionné pour la première fois dans le communiqué du sommet de 2021, les « actes de cybermalveillance majeurs aux effets cumulés⁴⁹ ».

3.3 RÉSILIENCE

Lors du sommet de 2021, les dirigeants des pays de l'OTAN ont convenu d'adopter une stratégie plus globale et plus coordonnée en matière de résilience⁵⁰. Selon l'OTAN, la « résilience » est « l'aptitude d'une société à résister à des chocs majeurs et à s'en remettre, et s'appuie sur la préparation du secteur civil et sur des capacités militaires⁵¹ ». À l'article 3 du *Traité de l'Atlantique Nord*, les pays de l'OTAN s'engagent à renforcer la résilience contre les attaques armées « d'une manière continue et effective, par le développement de leurs propres moyens en se prêtant mutuellement assistance⁵² ».

De plus, lors du sommet de 2021, les dirigeants des pays de l'OTAN ont entériné l'Engagement renforcé en faveur d'une meilleure résilience, qui fait suite à l'« Engagement en faveur d'une meilleure résilience » pris au cours du sommet de 2016. En 2016, les dirigeants avaient défini la « résilience » comme « un élément primordial pour une dissuasion et une défense crédibles et pour l'accomplissement efficace des tâches fondamentales de l'Alliance⁵³ ». Le regain d'intérêt pour la résilience en 2021 s'explique d'une part par le fait que la pandémie de COVID-19 a mis à l'épreuve la résilience des pays de l'OTAN, et d'autre part, par le fait que l'Alliance est confrontée à un ensemble de menaces et d'enjeux de sécurité militaires et non militaires en évolution. Parmi ces menaces et enjeux liés à la résilience, on peut citer les menaces conventionnelles, non conventionnelles et hybrides; les attaques terroristes; la cybermalveillance; les campagnes de désinformation; et l'ingérence dans les processus démocratiques. Étant donné qu'un grand nombre de ces menaces et enjeux visent les populations civiles, ainsi que les infrastructures, les ressources et les services essentiels, l'engagement pris au sommet de 2021 reconnaît qu'une approche faisant appel des entités gouvernementales et non gouvernementales doit être élaborée pour renforcer la résilience de l'OTAN⁵⁴.

L'élaboration et la mise en œuvre de plans de résilience incombent aux gouvernements nationaux. En 2016, les dirigeants des pays de l'OTAN se sont entendus au sujet de sept exigences de base pour la résilience nationale, à l'aide desquelles ils peuvent mesurer le niveau de préparation de leur pays⁵⁵. Ces exigences mettent en lumière la nécessité de maintenir les services publics essentiels et de poursuivre les opérations gouvernementales pendant une crise. L'OTAN a par la suite mis à jour ses exigences de base pour tenir compte des défis posés par les technologies de communication, notamment la technologie sans fil de cinquième génération, ou 5G, ainsi que par les répercussions de la pandémie de COVID-19⁵⁶.

Dans le cadre de l'Agenda OTAN 2030, les dirigeants des pays de l'Alliance ont décidé d'établir des objectifs visant à formuler des lignes directrices supplémentaires concernant les objectifs nationaux de résilience et les plans de mise en œuvre connexes. Ces lignes directrices permettraient à l'OTAN d'évaluer les efforts nationaux en matière de résilience et d'en faire le suivi⁵⁷. Les dirigeants ont également précisé qu'ils désigneraient un haut fonctionnaire pour coordonner les efforts de résilience au niveau national et faciliter les consultations au sein de l'OTAN⁵⁸.

Parmi les priorités de l'initiative OTAN 2030, l'AP OTAN recommande à l'Alliance de continuer à aider les pays de l'OTAN à améliorer leur résilience⁵⁹. Dans une résolution d'octobre 2021, l'AP OTAN a soutenu l'inclusion de la résilience dans l'Agenda OTAN 2030 et l'adoption de l'Engagement renforcé en faveur d'une meilleure résilience. Parmi toutes ces recommandations, l'AP OTAN a notamment appelé l'OTAN à examiner ses exigences de base; à élaborer, en coopération avec les acteurs militaires et civils, des systèmes d'alerte précoce et des plans d'urgence; et à mettre en évidence les enseignements tirés de la pandémie de COVID-19 en matière de résilience, notamment concernant la capacité de réaction des infrastructures de santé en cas de crise⁶⁰.

3.4 CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Selon l'Agenda OTAN 2030, l'OTAN doit comprendre les répercussions des changements climatiques sur la sécurité et s'y adapter⁶¹. Pour l'OTAN, cette proposition implique non seulement de comprendre comment les changements climatiques peuvent influencer les conditions de sécurité dans lesquelles l'Alliance opère, mais aussi de s'attaquer aux répercussions de ses activités militaires sur le climat.

Bien que l'OTAN reconnaisse depuis de nombreuses années que les changements climatiques représentent un défi en matière de sécurité, le communiqué du sommet de 2021 a été le premier communiqué de ce genre dans lequel les dirigeants des pays de l'OTAN décrivent les changements climatiques comme un « multiplicateur de menaces qui a des incidences sur la sécurité de l'Alliance »⁶².

Les changements climatiques sont considérés comme un multiplicateur de menaces parce qu'ils aggravent des situations, comme la pauvreté et la rareté des ressources naturelles, qui donnent lieu à des conflits et à de l'instabilité. Cette caractérisation des changements climatiques est conforme aux priorités de l'AP OTAN pour l'initiative OTAN 2030. Par exemple, la déclaration de 2020 de l'AP OTAN recommandait à l'OTAN de « reconnaître pleinement [...] que les risques liés au changement climatique sont d'importants multiplicateurs de menace ⁶³ ».

Dans le cadre de la proposition relative aux changements climatiques adoptée lors du sommet de 2021, les dirigeants des pays de l'OTAN se sont engagés à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) provenant des activités et des installations militaires de l'Alliance ainsi que des structures et des installations militaires des pays membres de l'OTAN. Les dirigeants ont également convenu d'élaborer un objectif de réduction des GES et d'évaluer la faisabilité d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050. De plus, à compter de 2022, l'OTAN organisera « à intervalles réguliers un dialogue de haut niveau sur le climat et la sécurité ⁶⁴ ».

De plus, lors du sommet de 2021, les dirigeants des pays de l'OTAN ont adopté le Plan d'action de l'OTAN sur le changement climatique et la sécurité, qui fournit un cadre pour la mise en œuvre de l'Agenda sur le changement climatique et la sécurité approuvé par les ministres des Affaires étrangères des pays de l'Alliance en mars 2021. Entre autres mesures, le plan d'action exige que l'OTAN effectue des évaluations annuelles des répercussions des changements climatiques sur son environnement stratégique, ainsi que sur ses installations, ses missions et ses opérations. L'OTAN présentera son premier rapport d'étape sur les changements climatiques et la sécurité lors du sommet de 2022 ⁶⁵.

Au Canada, le MDN est le plus important utilisateur d'énergie et producteur d'émissions de GES du gouvernement fédéral ⁶⁶. La politique PSE stipule que le MDN « entend réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 40 p. 100 par rapport aux niveaux d'émission établis en 2005 d'ici 2030 ⁶⁷ ». Dans son rapport de novembre 2020, le Groupe de réflexion de l'OTAN a recommandé la création d'un centre d'excellence de l'OTAN sur le climat et la sécurité ⁶⁸. Lors du sommet de 2021, le premier ministre Trudeau a annoncé la proposition du Canada d'établir et d'accueillir un tel centre pour :

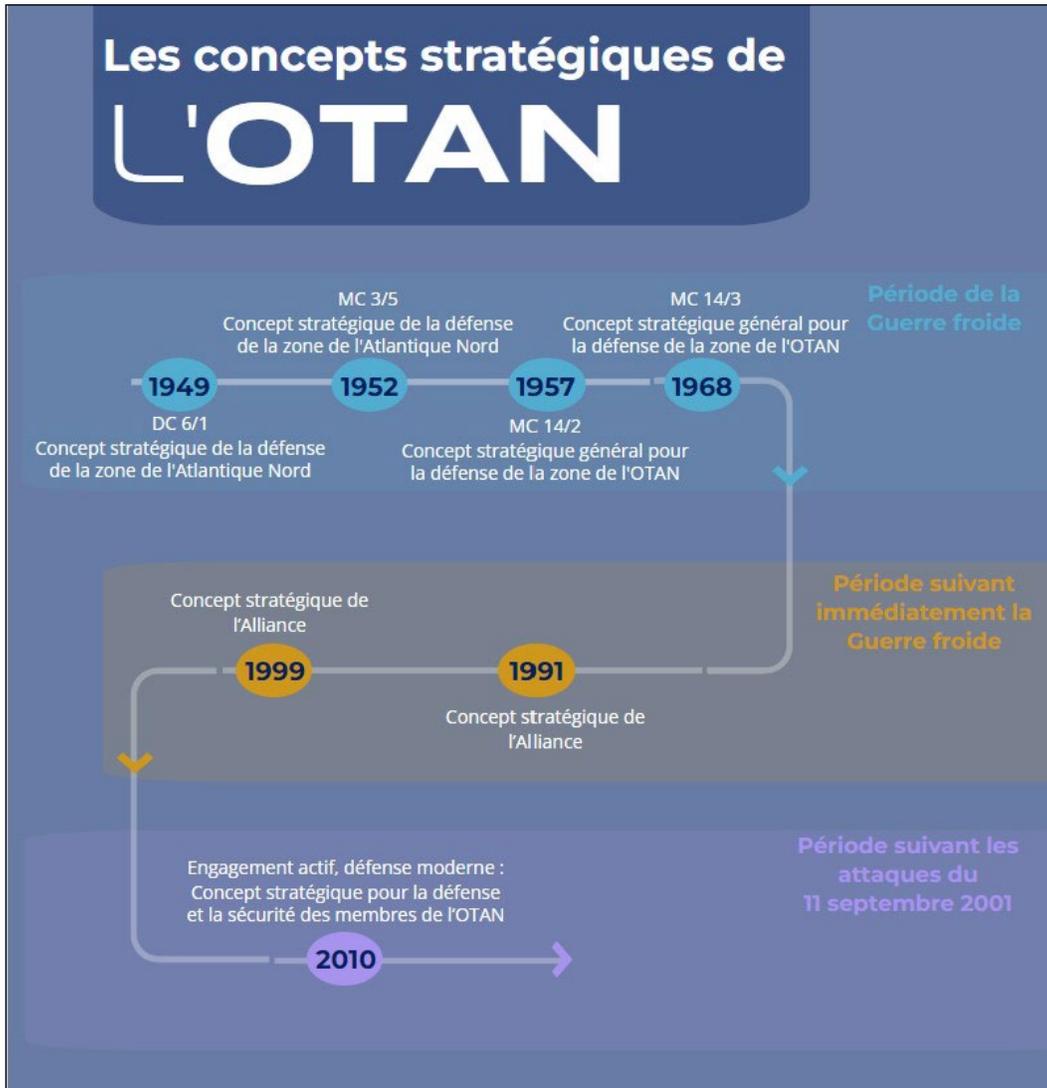
- contribuer à la compréhension et à l'adaptation de l'OTAN aux répercussions des changements climatiques sur la sécurité;
- faciliter le partage d'expertise entre les pays membres de l'OTAN;
- renforcer la capacité d'aborder les répercussions des changements climatiques sur la sécurité;
- faire progresser les efforts de l'OTAN visant à réduire les répercussions de ses activités militaires sur le climat ⁶⁹.

Dans le but d'établir le Centre d'excellence de l'OTAN sur le climat et la sécurité en 2023, le gouvernement du Canada, l'OTAN et les pays membres de l'OTAN ont entamé des négociations concernant la conception du centre⁷⁰.

4 PROCHAIN CONCEPT STRATÉGIQUE DE L'OTAN

Lors du sommet de 2021, dans le cadre de l'Agenda OTAN 2030 et conformément aux recommandations et à la vision du Groupe de réflexion, les dirigeants des pays de l'OTAN ont invité le secrétaire général Stoltenberg à orienter le processus d'élaboration du prochain concept stratégique de l'Alliance. Comme le montre la figure 2, les concepts stratégiques de l'OTAN étaient mis à jour à une fréquence irrégulière avant la fin de la Guerre froide, mais ils sont maintenant mis à jour environ tous les 10 ans.

Figure 2 – Les concepts stratégiques de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, de 1949 à aujourd'hui



Note : Les concepts stratégiques élaborés pendant la Guerre froide ont été classifiés. Le concept stratégique de 1949 a été approuvé par le Comité de la défense (DC) de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), un comité des ministres de la Défense de l'OTAN qui a œuvré de 1949 à 1951. Les concepts stratégiques de 1952, 1957 et 1968 ont été adoptés par le Comité militaire (MC) de l'OTAN, qui est un comité d'officiers supérieurs des pays de l'OTAN.

Source : Figure préparée par la Bibliothèque du Parlement à partir d'informations tirées de OTAN, [Les concepts stratégiques](#).

L'OTAN n'est pas la seule organisation à entreprendre une réflexion stratégique sur la sécurité de l'Europe. La Boussole stratégique de l'Union européenne (UE), un document stratégique décrivant les objectifs concrets de la politique commune de sécurité et de défense de l'UE, a été adoptée en mars 2022⁷¹.

Pour plusieurs observateurs, l'élaboration simultanée de ces documents stratégiques a donné à l'OTAN et à l'UE l'occasion de réfléchir à la répartition des responsabilités entre elles⁷². La Boussole stratégique souligne que l'approche de l'UE en matière de sécurité européenne est « complémentaire à l'OTAN, qui reste le fondement de la défense collective pour ses membres⁷³ ». Parce que la récente invasion de l'Ukraine par la Russie a renforcé la notion que l'OTAN est la principale alliance militaire et politique responsable de la sécurité et de la défense européennes, certains commentateurs pensent que, dans le contexte actuel de la sécurité en Europe, l'opinion selon laquelle l'UE assure la sécurité semble « imprégnée d'amateurisme et risquée⁷⁴ ». Pour d'autres chercheurs, la guerre en Ukraine souligne la nécessité d'une politique de défense de l'UE qui complète le prochain concept stratégique de l'OTAN⁷⁵.

4.1 PROCESSUS

Le prochain concept stratégique de l'OTAN décrira le but et les tâches fondamentales de l'Alliance, fournira une évaluation de l'environnement de sécurité actuel et définira l'approche de l'OTAN en matière de sécurité. Dans le cadre du processus d'élaboration de ce concept stratégique, le secrétaire général Stoltenberg a lancé des consultations avec les pays de l'OTAN et les intervenants concernés.

L'OTAN a organisé quatre séminaires visant à recueillir le point de vue des dirigeants des pays de l'OTAN, d'universitaires, de groupes de jeunes ainsi que d'organisations de la société civile et du secteur privé. Organisé conjointement par la Pologne, le Portugal et le Royaume-Uni, le premier séminaire, qui portait sur la dissuasion et la défense au XXI^e siècle, a eu lieu le 13 décembre 2021⁷⁶, tandis que l'ambassadrice des États-Unis auprès de l'OTAN a accueilli le deuxième séminaire, « Pour une Alliance à toute épreuve : défis nouveaux ou émergents et principes à suivre pour la future adaptation de l'OTAN », le 4 février 2022⁷⁷. Le troisième séminaire, qui portait sur le renforcement des partenariats de l'OTAN, a eu lieu le 23 février 2022. Il a été organisé conjointement par l'Allemagne et les Pays-Bas et parrainé par le Canada, l'Italie, le Portugal, l'Espagne et deux des partenaires de l'OTAN, la Finlande et la Suède⁷⁸. Le 28 mars 2022, la Tchéquie a accueilli le dernier séminaire, qui portait sur l'évolution du rôle de l'OTAN pour assurer la stabilité mondiale⁷⁹.

Les pays de l'OTAN tireront profit des connaissances acquises lors de ces séminaires pour négocier le prochain concept stratégique, qui devrait être approuvé par les dirigeants des pays de l'OTAN lors du sommet de 2022.

En novembre 2021, lors d'une réunion des ministres des Affaires étrangères des pays membres de l'OTAN, le secrétaire général Stoltenberg a énoncé cinq objectifs pour orienter l'élaboration du prochain concept stratégique :

- protéger les valeurs de l'OTAN;
- renforcer la puissance militaire de l'OTAN;

- renforcer la résilience des « sociétés » de l'OTAN;
- adopter une approche globale en matière de sécurité;
- faire de l'OTAN le lien institutionnel entre l'Europe et l'Amérique du Nord⁸⁰.

4.2 ENVIRONNEMENT DE SÉCURITÉ

Selon le rapport de novembre 2020 du Groupe de réflexion, étant donné que le concept stratégique actuel a été élaboré « avant l'émergence de nombreux éléments clés du contexte de sécurité actuel, dont, en tout premier lieu, le retour de la confrontation avec la Russie et la rivalité systémique avec la Chine », il s'agit d'une base inadéquate pour répondre au contexte de sécurité internationale actuel⁸¹. Par exemple, le concept stratégique actuel recommande de cultiver un partenariat « stratégique » et « constructif » avec la Russie et ne fait pas mention de la Chine⁸².

Lors du sommet de 2021, la Chine a été mentionnée pour la première fois dans la section d'un communiqué sur les menaces et les défis. En octobre 2021, le secrétaire général Stoltenberg a expliqué que le communiqué du sommet de 2021 contenait la nouvelle position de l'OTAN à l'égard de la Chine, laquelle devrait se refléter dans le prochain concept stratégique⁸³. Le communiqué précisait que « [l]es ambitions déclarées de la Chine et son assertivité présentent des défis systémiques », et mentionnait particulièrement :

- sa contestation de l'ordre international fondé sur des règles;
- l'accroissement de son arsenal nucléaire;
- son manque de transparence à l'égard de ses stratégies et politiques militaires;
- son recours à la désinformation⁸⁴.

Avant la plus récente invasion de l'Ukraine par la Russie, on s'attendait déjà à ce que les tensions géopolitiques résultant des actions agressives de la Russie en Ukraine et en Géorgie, ainsi que les renforts militaires russes en cours dans la mer Baltique et la mer Noire, en Méditerranée et dans l'Arctique, influencent l'élaboration du prochain concept stratégique de l'OTAN. Reprenant les termes utilisés pour la première fois dans le communiqué du sommet de 2019, le communiqué du sommet de 2021 indiquait que les « actions agressives de la Russie constituent une menace pour la sécurité euro-atlantique ». Parmi les défis posés par la Russie, le communiqué du sommet de 2021 énumérait :

- le renforcement multidomaine de son dispositif militaire;
- ses capacités militaires innovantes;
- ses activités provocatrices, notamment à proximité des frontières de l'OTAN;
- ses activités hybrides visant des pays membres ou partenaires de l'OTAN, y compris des campagnes de désinformation et des actes de cybermalveillance⁸⁵.

La plus récente invasion de l'Ukraine par la Russie devrait avoir une incidence sur le contenu du prochain concept stratégique de l'OTAN, notamment sur l'adhésion à l'Alliance et sur les partenariats et les relations avec d'autres organisations et pays, comme la Russie⁸⁶. Compte tenu de l'environnement de sécurité actuel en Europe, la Finlande et la Suède – qui ont toujours appliqué une politique de « neutralité militaire » – ont fait une demande d'adhésion à l'OTAN⁸⁷. Conformément à la « politique de la porte ouverte » de l'OTAN, le secrétaire général Stoltenberg a déclaré que la Finlande et la Suède « seront accueillies à bras ouverts »⁸⁸. De plus, les dirigeants des pays de l'OTAN ont convenu d'« accélérer la transformation de l'OTAN face à une réalité stratégique qui recèle plus de dangers », notamment au moyen du prochain concept stratégique⁸⁹. Des commentateurs soutiennent que même si la menace que représente la Russie pour la sécurité de l'Europe nécessite l'attention de l'OTAN à court terme, le prochain concept stratégique devra aborder cette menace⁹⁰.

En plus de s'attaquer à la résurgence de la concurrence géopolitique, le prochain concept stratégique devrait tenir compte d'autres menaces et enjeux mondiaux en cours ou en évolution, comme les cybermenaces et les menaces hybrides, les progrès rapides dans le domaine de l'espace, les changements climatiques et le terrorisme⁹¹.

Dans une résolution d'octobre 2021, l'AP OTAN a déclaré que le prochain concept stratégique devrait aborder le terrorisme, un enjeu qui a évolué depuis que les pays membres et les partenaires de l'OTAN ont été déployés pour la première fois en Afghanistan. Entre autres recommandations, l'AP OTAN a demandé à l'OTAN d'intégrer au prochain concept stratégique les leçons tirées de ses opérations en Afghanistan, y compris en ce qui concerne la lutte contre le terrorisme⁹².

4.3 TÂCHES FONDAMENTALES DE L'OTAN EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Le concept stratégique de 2010 a cerné trois tâches fondamentales pour l'OTAN :

- la défense collective;
- la gestion des crises;
- la sécurité coopérative.

Au fil du temps, y compris lors du sommet de 2021, les dirigeants des pays de l'OTAN ont réaffirmé l'engagement de l'Alliance à s'acquitter de ces trois tâches fondamentales. Dans son rapport de novembre 2020, le Groupe de réflexion a indiqué que ces tâches fondamentales font partie des éléments du concept stratégique de 2010 qui devraient être préservés dans le prochain concept stratégique⁹³.

Un certain nombre de commentateurs ont suggéré que l'OTAN ait une quatrième tâche fondamentale : la « résilience »⁹⁴. Selon leur point de vue, puisque la résilience est orientée vers l'avenir et l'adaptation, elle pourrait constituer un fondement

pour la réalisation des tâches fondamentales actuelles. Cependant, certains universitaires ont soutenu que l'OTAN ne devrait pas adopter de tâches fondamentales supplémentaires, mais devrait plutôt réorienter son approche en matière de dissuasion et de défense à l'égard de ses « rivaux systémiques » que sont la Chine et la Russie pour en faire sa principale tâche fondamentale⁹⁵. Dans leur concept stratégique parallèle de 2022, les membres du Alphen Group, qui se décrit comme un « réseau d'experts de premier plan en matière de politique de sécurité », suggèrent que, plutôt que d'être présenté comme une tâche fondamentale, la résilience devrait être une « priorité » qui renforcerait les trois tâches fondamentales actuelles⁹⁶.

D'autres suggestions concernant les tâches fondamentales de l'OTAN visent à contrer des menaces précises à la sécurité nationale, comme le terrorisme. Dans le cadre du concept stratégique de 2010, le terrorisme s'inscrit dans l'environnement de sécurité, mais l'accent est mis sur la nécessité d'améliorer l'analyse, les consultations et la formation des entités militaires et policières locales pour lutter contre le terrorisme. Depuis 2010, l'OTAN reconnaît que les efforts de lutte contre le terrorisme s'étendent à toutes ses tâches fondamentales. Dans le contexte de l'évolution des stratégies utilisées par les réseaux et les groupes terroristes et de leur utilisation des technologies émergentes, le Groupe de réflexion a recommandé, dans son rapport de novembre 2020, que la lutte contre le terrorisme soit explicitement intégrée aux tâches fondamentales de l'OTAN.

5 CONCLUSION

L'initiative OTAN 2030 progresse alors que les enjeux mondiaux, comme la pandémie de COVID-19 et les changements climatiques, exacerbent les menaces existantes. La réflexion stratégique de l'OTAN est également influencée par un environnement de sécurité en évolution qui, selon le secrétaire général Stoltenberg, est « plus complexe et plus contesté que jamais⁹⁷ ». La plus récente invasion de l'Ukraine par la Russie met en évidence les pressions qui s'exercent sur l'OTAN pour qu'elle s'adapte à un environnement de sécurité en constante évolution et qu'elle démontre son unité et sa capacité de réagir à l'agression militaire en Europe. Selon l'AP OTAN, l'invasion de l'Ukraine par la Russie confirme « la pertinence et l'opportunité » de ses priorités pour le prochain concept stratégique de l'OTAN, qui sont de réaffirmer les valeurs communes de l'Alliance et d'adapter l'OTAN à l'environnement de sécurité international actuel⁹⁸.

Conformément à la participation du Canada en tant que membre actif de l'OTAN au cours des sept dernières décennies, le pays a contribué et apporté son appui aux discussions sur l'avenir de l'OTAN qui ont lieu dans le cadre de l'initiative OTAN 2030, aux huit propositions de l'Agenda OTAN 2030 et à l'élaboration du prochain concept stratégique de l'OTAN. Par ailleurs, un vaste consensus se dégage quant au fait qu'une OTAN forte, capable de s'adapter rapidement

à un environnement de sécurité mondial en évolution, est dans l'intérêt de la sécurité du Canada. En février 2022, la ministre de la Défense nationale, Anita Anand, a déclaré que « le Canada demeure inébranlable dans son soutien à l'Alliance de l'OTAN, et nous continuerons de travailler avec nos alliés de sorte à préserver une alliance moderne, agile et unie face aux défis actuels et à venir⁹⁹ ».

NOTES

1. Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), [OTAN 2030 : rendre l'Alliance plus forte encore](#).
2. OTAN, [Déclaration des chefs d'État et de gouvernement des pays de l'OTAN](#), communiqué, 24 mars 2022.
3. Ariel Shapiro, « [Le Canada et l'OTAN – 70 ans de participation](#) », *Notes de la Colline*, Bibliothèque du Parlement, 30 avril 2019.
4. OTAN, Groupe de réflexion, [OTAN 2030 : Unis pour une nouvelle ère – Analyse et recommandations du Groupe de réflexion constitué par le secrétaire général de l'OTAN](#), 25 novembre 2020, p. 7.
5. OTAN, [Déclaration de Londres : publiée par les dirigeants des pays de l'OTAN à leur réunion tenue à Londres les 3 et 4 décembre 2019](#), communiqué, 4 décembre 2019, paragr. 7.
6. Jens Stoltenberg, secrétaire général de l'OTAN, [Remarks by NATO Secretary General Jens Stoltenberg on launching #NATO2030 – Strengthening the Alliance in an increasingly competitive world](#), 8 juin 2020 [TRADUCTION].
7. OTAN, [Déclaration des chefs d'État et de gouvernement des pays de l'OTAN](#), communiqué, 24 mars 2022.
8. Pour des commentaires sur les facteurs politiques qui ont mené au lancement de l'initiative OTAN 2030, voir Rose Gottemoeller, « [NATO, 'brain dead' no more](#) », *POLITICO*, 18 décembre 2020; Jamie Shea, [Getting NATO ready for the rest of the 21st century: eight core ideas for 2030](#), Friends of Europe, 2 avril 2021; et États-Unis, Paul Belkin, [NATO: Key Issues for the 117th Congress](#), rapport, Congressional Research Service, 3 juin 2021, p. 10 à 12.
9. Voir Shayna Freisleben, « [A guide to Trump's past comments about NATO](#) », *CBS News*, 12 avril 2017 [TRADUCTION]; « [Emmanuel Macron warns Europe: NATO is becoming brain-dead](#) », *The Economist*, 7 novembre 2019 [TRADUCTION]; Donald Trump, « [Trump Again Questions US Commitment to Defend NATO Allies](#) », *NATOSource*, Atlantic Council, 13 décembre 2017; The German Marshall Fund of the United States, [Policy Brief 360: NATO at 70: From Triumph to Tumult?](#), avril 2019; et Tessa Berenson, « [Europe Worries as President Trump Heads to NATO Summit](#) », *Time*, 10 juillet 2018.
10. Jens Stoltenberg, secrétaire général de l'OTAN, [Remarks by NATO Secretary General Jens Stoltenberg on launching #NATO2030 – Strengthening the Alliance in an increasingly competitive world](#), 8 juin 2020 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].
11. Voir OTAN, [Pour le secrétaire général, l'OTAN doit adopter une approche mondiale](#), 30 juin 2020; et Jens Stoltenberg, secrétaire général de l'OTAN, [Speech by NATO Secretary General Jens Stoltenberg at the Raisina Dialogue 2021 conference](#), 13 avril 2021 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].
12. OTAN, [Group of Experts](#) [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].
13. OTAN, [Le secrétaire général met en place un groupe d'experts dans le cadre du processus de réflexion sur l'OTAN](#), 31 mars 2020.
14. OTAN, Groupe de réflexion, [OTAN 2030 : Unis pour une nouvelle ère – Analyse et recommandations du Groupe de réflexion constitué par le secrétaire général de l'OTAN](#), 25 novembre 2020. Pour un résumé du rapport, voir Thierry Tardy, Collège de défense de l'OTAN (NDC), « ["NATO 2030. United for a new era": a Digest](#) », *NDC Policy Brief*, décembre 2020 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].
15. OTAN, [Communiqué du sommet de Bruxelles : publié par les chefs d'État et de gouvernement participant à la réunion du Conseil de l'Atlantique Nord tenue à Bruxelles le 14 juin 2021](#), communiqué, 14 juin 2021.
16. Gouvernement du Canada, [Le Canada et l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord](#).
17. Ministère de la Défense du Canada (MDN), [Protection, sécurité, engagement : La politique de défense du Canada](#), 2017, p. 91.

18. Premier ministre du Canada, Justin Trudeau, [Le premier ministre conclut un Sommet de l'OTAN productif](#), 14 juin 2021. Pour un aperçu de la participation du Canada à l'OTAN depuis sa création, voir Joseph T. Jockel et Joel J. Sokolsky, *Canada in NATO, 1949–2019*, 2021.
19. Chambre des communes, Comité permanent de la défense nationale (NDDN), [Le Canada et l'OTAN : une alliance cimentée par la force et la fiabilité](#), dixième rapport, juin 2018, p. 44. Le Comité permanent de la défense nationale de la Chambre des communes a adopté le rapport et ses recommandations à l'unanimité.
20. Assemblée parlementaire de l'OTAN (AP OTAN), [OTAN 2030 : une alliance plus forte et plus unie sur la scène internationale – Déclaration 460](#), adoptée le 23 novembre 2020.
21. Voir OTAN, [Le Traité de l'Atlantique Nord](#), 4 avril 1949, art. 4; OTAN, [Le processus de consultation et l'article 4](#); et OTAN, Division Diplomatie publique, « Chapitre 1 : Les hautes instances de l'Alliance chargées de la politique générale et de la prise de décisions », [Manuel de l'OTAN](#), 2006, p. 35 à 45.
22. OTAN, [Communiqué du sommet de Bruxelles : publié par les chefs d'État et de gouvernement participant à la réunion du Conseil de l'Atlantique Nord tenue à Bruxelles le 14 juin 2021](#), communiqué, 14 juin 2021, paragr. 6a).
23. OTAN, [OTAN 2030](#), fiche d'information, juin 2021.
24. OTAN, Groupe de réflexion, [OTAN 2030 : Unis pour une nouvelle ère – Analyse et recommandations du Groupe de réflexion constitué par le secrétaire général de l'OTAN](#), 25 novembre 2020, p. 66.
25. OTAN, [Communiqué du sommet de Bruxelles : publié par les chefs d'État et de gouvernement participant à la réunion du Conseil de l'Atlantique Nord tenue à Bruxelles le 14 juin 2021](#), communiqué, 14 juin 2021, paragr. 6a).
26. Les valeurs communes de l'OTAN sont énoncées dans le *Traité de l'Atlantique Nord*. Voir OTAN, [Le Traité de l'Atlantique Nord](#), 4 avril 1949, préambule; et AP OTAN, [OTAN 2030 : une alliance plus forte et plus unie sur la scène internationale – Déclaration 460](#), adoptée le 23 novembre 2020.
27. AP OTAN, [Renouveler les fondements démocratiques de l'OTAN : Plaidoyer en faveur d'un centre pour la résilience démocratique à l'OTAN](#).
28. OTAN, Groupe de réflexion, [OTAN 2030 : Unis pour une nouvelle ère – Analyse et recommandations du Groupe de réflexion constitué par le secrétaire général de l'OTAN](#), 25 novembre 2020, p. 16 et 57.
29. Norman Hillmer, « [Le Canada, une puissance sur qui on pouvait compter](#) », *L'Encyclopédie canadienne*, 3 avril 2013.
30. James McKay, « Canada and NATO: Hopes and Ambitions », dans Michele Testoni, dir., *NATO and Transatlantic Relations in the 21st Century, Foreign and Security Policy Perspectives*, 2021, p. 38.
31. NDDN, [Le Canada et l'OTAN : une alliance cimentée par la force et la fiabilité](#), dixième rapport, juin 2018, p. 38.
32. *Ibid.*, p. 119.
33. Pour un résumé et une comparaison des opinions d'experts des pays de l'OTAN, notamment du Canada, et de certains pays hors OTAN concernant l'avenir de l'OTAN, voir Matthias Dembinski et Caroline Fehl, dir., [Three visions for NATO: Mapping National Debates on the Future of the Atlantic Alliance](#), Friedrich-Ebert-Stiftung, juin 2021.
34. Christian Leuprecht, Joel Sokolsky et Jayson Derow, [On the Baltic Watch: The Past, Present and Future of Canada's Commitment to NATO's Enhanced Forward Presence in Latvia](#), Institut Macdonald-Laurier, juin 2018, p. 26 [TRADUCTION].
35. Andrea Charron, « [Structural Challenges Facing NATO to 2040](#) », *Policy Perspective*, Institut canadien des affaires mondiales, janvier 2021 [TRADUCTION].
36. NDDN, [Le Canada et l'OTAN : une alliance cimentée par la force et la fiabilité](#), dixième rapport, juin 2018, p. 104 à 107; et Dirk Peters, « The Canadian Discourse of NATO's Future », dans Matthias Dembinski et Caroline Fehl, dir., [Three visions for NATO: Mapping National Debates on the Future of the Atlantic Alliance](#), Friedrich-Ebert-Stiftung, juin 2021, p. 31 et 32.
37. OTAN, [Communiqué du sommet de Bruxelles : publié par les chefs d'État et de gouvernement participant à la réunion du Conseil de l'Atlantique Nord tenue à Bruxelles le 14 juin 2021](#), communiqué, 14 juin 2021, paragr. 6b).

38. *Ibid.*, paragr. 21; et OTAN, [Engagement actif, défense moderne : Concept stratégique pour la défense et la sécurité des membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord adopté par les chefs d'État et de gouvernement à Lisbonne](#), 19 novembre 2010.
39. OTAN, [Déclaration des chefs d'État et de gouvernement des pays de l'OTAN](#), communiqué, 24 mars 2022.
40. MDN, [Protection, sécurité, engagement : La politique de défense du Canada](#), 2017, p. 50.
41. Premier ministre du Canada, Justin Trudeau, [Le Canada annonce du soutien en réponse à la situation en Ukraine](#), 22 février 2022.
42. Voir OTAN, [Déclaration du sommet du Pays de Galles publiée par les chefs d'État et de gouvernement participant à la réunion du Conseil de l'Atlantique Nord tenue au pays de Galles les 4 et 5 septembre 2014](#), communiqué, 5 septembre 2014, paragr. 14; et Christian Tybring-Gjedde, [2021 – Rapport – Dépenses de défense des pays alliés : Menaces persistantes et nouvelles contraintes](#), AP OTAN, 21 octobre 2021.
43. MDN, [Protection, sécurité, engagement : La politique de défense du Canada](#), 2017, p. 46.

Le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, a fait référence à trois éléments du partage du fardeau : espèces, capacités et contributions. Voir, par exemple, Jens Stoltenberg, secrétaire général de l'OTAN, [Doorstep statement by NATO Secretary General Jens Stoltenberg prior to the meetings of NATO Defence Ministers](#), 14 février 2018 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].
44. OTAN, [Les dépenses de défense des pays de l'OTAN \(2014-2021\)](#), 31 mars 2022.
45. Gouvernement du Canada, « [Partage des obligations](#) », *Politique de la Défense*.
46. OTAN, [Communiqué du sommet de Bruxelles : publié par les chefs d'État et de gouvernement participant à la réunion du Conseil de l'Atlantique Nord tenue à Bruxelles le 14 juin 2021](#), communiqué, 14 juin 2021, paragr. 6b).
47. *Ibid.*, paragr. 32.
48. Lors du sommet des dirigeants des pays de l'OTAN de 2014, ces derniers ont entériné une politique de cyberdéfense renforcée. Cette politique reconnaît la cyberdéfense comme faisant partie de la tâche fondamentale de défense collective de l'OTAN et, par conséquent, que l'art. 5 du *Traité de l'Atlantique Nord* peut être invoqué en cas de cyberattaque. En 2016, les dirigeants des pays de l'OTAN ont désigné le cyberspace comme un milieu d'opérations, au même titre que l'air, la terre et la mer, et ont réitéré leur engagement en faveur de la cyberdéfense. Voir OTAN, [Déclaration du sommet du Pays de Galles publiée par les chefs d'État et de gouvernement participant à la réunion du Conseil de l'Atlantique Nord tenue au pays de Galles les 4 et 5 septembre 2014](#), communiqué, 5 septembre 2014, paragr. 72 et 73; et OTAN, [Communiqué du Sommet de Varsovie publié par les chefs d'État et de gouvernement participant à la réunion du Conseil de l'Atlantique Nord tenue à Varsovie les 8 et 9 juillet 2016](#), 9 juillet 2016, paragr. 70 et 71.
49. OTAN, [Communiqué du sommet de Bruxelles : publié par les chefs d'État et de gouvernement participant à la réunion du Conseil de l'Atlantique Nord tenue à Bruxelles le 14 juin 2021](#), communiqué, 14 juin 2021, paragr. 32.
50. *Ibid.*, paragr. 6b).
51. OTAN, [Résilience et article 3](#).
52. OTAN, [Le Traité de l'Atlantique Nord](#), 4 avril 1949, art. 3.
53. OTAN, [Engagement en faveur d'une meilleure résilience : Publié par les chefs d'État et de gouvernement participant à la réunion du Conseil de l'Atlantique Nord tenue à Varsovie les 8 et 9 juillet 2016](#), communiqué, 8 juillet 2016, paragr. 1.
54. OTAN, [Engagement renforcé en faveur d'une meilleure résilience](#), 15 juin 2021, paragr. 6, 7 et 9.
55. OTAN, [Résilience et article 3](#).
56. Voir OTAN, [Press conference by NATO Secretary General Jens Stoltenberg following the meetings of NATO Defence Ministers](#), 25 octobre 2019 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT]; et OTAN, [Réponse à la pandémie : les ministres de la Défense des pays de l'OTAN se préparent à faire face à une possible deuxième vague de COVID-19](#), 18 juin 2020.
57. OTAN, [Communiqué du sommet de Bruxelles : publié par les chefs d'État et de gouvernement participant à la réunion du Conseil de l'Atlantique Nord tenue à Bruxelles le 14 juin 2021](#), communiqué, 14 juin 2021, paragr. 6c).

58. OTAN, [OTAN 2030](#), fiche d'information, juin 2021.
59. AP OTAN, [OTAN 2030 : une alliance plus forte et plus unie sur la scène internationale – Déclaration 460](#), adoptée le 23 novembre 2020.
60. AP OTAN, « Développer une approche pansociétale, intégrée et coordonnée de la résilience pour les démocraties alliées : Résolution 466 », [Recommandations de politique générale adoptées en 2021](#), 11 octobre 2021, p. 1 à 3.
61. OTAN, [Communiqué du sommet de Bruxelles : publié par les chefs d'État et de gouvernement participant à la réunion du Conseil de l'Atlantique Nord tenue à Bruxelles le 14 juin 2021](#), communiqué, 14 juin 2021, paragr. 6g).
62. *Ibid.*, paragr. 58. Le concept stratégique 2010 de l'OTAN ainsi que les communiqués des sommets de 2012 et de 2014 ont identifié les changements climatiques comme des « contraintes majeures en termes d'environnement et de ressources ». Il n'a pas été question des changements climatiques dans les communiqués des sommets subséquents diffusés avant celui de 2021. Voir OTAN, [Engagement actif, défense moderne : Concept stratégique pour la défense et la sécurité des membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord adopté par les chefs d'État et de gouvernement à Lisbonne](#), 19 novembre 2010, paragr. 15.
63. AP OTAN, [OTAN 2030 : une alliance plus forte et plus unie sur la scène internationale – Déclaration 460](#), adoptée le 23 novembre 2020, paragr. 9.2m).
64. OTAN, [Communiqué du sommet de Bruxelles : publié par les chefs d'État et de gouvernement participant à la réunion du Conseil de l'Atlantique Nord tenue à Bruxelles le 14 juin 2021](#), communiqué, 14 juin 2021, paragr. 6g).
65. OTAN, [Plan d'action de l'OTAN sur le changement climatique et la sécurité](#), 14 juin 2021.
66. MDN et Forces armées canadiennes, [Stratégie énergétique et environnementale de la défense 2020-2023 – Maîtriser l'efficacité énergétique et la durabilité : La Défense et les perspectives d'avenir](#), 2020.
67. MDN, [Protection, sécurité, engagement : La politique de défense du Canada](#), 2017, p. 75, 76 et 112.
68. Les centres d'excellence de l'OTAN sont des organisations militaires internationales qui sont établies, exploitées et financées par des pays de l'OTAN, individuellement ou en groupe. Il y a actuellement 27 centres d'excellence de l'OTAN.
69. Premier ministre du Canada, Justin Trudeau, [Renforcer la défense et la sécurité transatlantiques](#), 14 juin 2021.
70. *Ibid.*
71. Service européen d'action extérieure, [Une boussole stratégique en matière de sécurité et de défense](#), 24 mars 2022; et Parlement européen, Elena Lazarou et Linda Tothova, « [Strategic Compass: Towards adoption](#) », *At a Glance*, Service de recherche du Parlement européen, novembre 2021 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT]. Le Conseil de l'Union européenne a adopté la Boussole stratégique le 21 mars 2022, et le Conseil européen l'a formellement approuvée le 25 mars 2022.
72. Voir Barbara Kunz, « [European allies and the forthcoming NATO strategic concept](#) », *Policy Brief*, Collège de défense de l'OTAN, 27 septembre 2021 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT]; et Karlijn Jans, « Chapter 14 – NATO 2030: Hybrid Future, Hybrid Readiness? », dans Jason Blessing *et al.*, dir., [NATO 2030: Towards a New Strategic Concept and Beyond](#), Foreign Policy Institute et Henry A. Kissinger Center for Global Affairs, Paul H. Nitze School of Advanced International Studies (SAIS), Université Johns Hopkins, 2021, p. 315.
73. Service européen d'action extérieure, [Une boussole stratégique en matière de sécurité et de défense](#), 24 mars 2022.
74. Nick Witney, « [The EU's Strategic Compass: Brand new, already obsolete](#) », *European Power*, Conseil européen des affaires étrangères, 31 mars 2022 [TRADUCTION].
75. Steven Blockmans, Dylan Macchiarini Crosson et Zachary Paikin, « [The EU's Strategic Compass: A guide to reverse strategic shrinkage?](#) », *CEPS Policy Insights*, Centre pour l'étude des politiques publiques européennes, mars 2022 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].
76. OTAN, [Le secrétaire général de l'OTAN insiste sur la nécessité d'une dissuasion et d'une défense solides](#), 13 décembre 2021.
77. OTAN, [Pour une Alliance à toute épreuve](#), 4 février 2022.

78. OTAN, [The Netherlands and Germany host seminar on NATO's future Strategic Concept](#), communiqué, 23 février 2022 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].
79. OTAN, [The Czech Republic hosts seminar on NATO's future Strategic Concept](#), communiqué, 28 mars 2022 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].
80. Jens Stoltenberg, secrétaire général de l'OTAN, [Speech by NATO Secretary General Jens Stoltenberg at the event: NATO's outlook towards 2030 and beyond](#), 30 novembre 2021 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].
81. OTAN, Groupe de réflexion, [OTAN 2030 : Unis pour une nouvelle ère – Analyse et recommandations du Groupe de réflexion constitué par le secrétaire général de l'OTAN](#), 25 novembre 2020, p. 28.
82. OTAN, [Engagement actif, défense moderne : Concept stratégique pour la défense et la sécurité des membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord adopté par les chefs d'État et de gouvernement à Lisbonne](#), 19 novembre 2010, paragr. 33 et 34.
83. Jens Stoltenberg, secrétaire général de l'OTAN, [Joint press conference by NATO Secretary General Jens Stoltenberg and the President of Finland Sauli Niinistö](#), 25 octobre 2021 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].
84. OTAN, [Communiqué du sommet de Bruxelles : publié par les chefs d'État et de gouvernement participant à la réunion du Conseil de l'Atlantique Nord tenue à Bruxelles le 14 juin 2021](#), communiqué, 14 juin 2021, paragr. 55 et 56.
85. *Ibid.*, paragr. 3 et 9 à 15.
86. OTAN, [Les pays de l'OTAN conviennent de renforcer encore et de pérenniser le soutien à l'Ukraine](#), 7 avril 2022.
87. OTAN, [La Finlande et la Suède soumettent leur demande d'adhésion à l'OTAN](#), 18 mai 2022.
88. Selon la « politique de la porte ouverte » de l'OTAN, l'Alliance est « ouverte à tout pays européen en mesure d'assumer les engagements et les obligations d'adhésion et de contribuer à la sécurité dans la zone euro-atlantique ». Elle est réitérée dans le concept stratégique actuel de l'OTAN. Voir OTAN, [Élargissement et article 10](#); et Jens Stoltenberg, secrétaire général de l'OTAN, [Opening remarks by NATO Secretary General Jens Stoltenberg at the NATO Youth Summit 2022 followed by Q&A](#), 28 avril 2022 [TRADUCTION].
89. OTAN, [Déclaration des chefs d'État et de gouvernement des pays de l'OTAN](#), communiqué, 24 mars 2022.
90. Liana Fix et Steven Keil, « [NATO and Russia after the Invasion of Ukraine](#) », *Insights – NATO in a New Era: Global Shifts, Global Challenges*, The German Marshall Fund of the United States, 4 avril 2022.
91. Jens Stoltenberg, secrétaire général de l'OTAN, [Speech by NATO Secretary General Jens Stoltenberg at the event: NATO's outlook towards 2030 and beyond](#), 30 novembre 2021 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].
92. AP OTAN, « Tirer les enseignements de l'engagement de l'OTAN en Afghanistan : Résolution 468 », [Recommandations de politique générale adoptées en 2021](#), 11 octobre 2021, p. 7 à 9.
93. OTAN, Groupe de réflexion, [OTAN 2030 : Unis pour une nouvelle ère – Analyse et recommandations du Groupe de réflexion constitué par le secrétaire général de l'OTAN](#), 25 novembre 2020, p. 28 et 29.
94. Voir Jason Blessing *et al.*, dir., [NATO 2030: Towards a New Strategic Concept and Beyond](#), Foreign Policy Institute et Henry A. Kissinger Center for Global Affairs, SAIS, Université Johns Hopkins, 2021; et Daniel S. Hamilton, [La résilience démocratique est aux fondements de l'Alliance](#), témoignage pour l'AP OTAN, mai 2021.
95. Sara Bjerg Moller et Sten Rynning, « Revitalizing Transatlantic Relations: NATO 2030 and Beyond », *The Washington Quarterly*, vol. 44, n° 1, 2021.
96. The Alphen Group (TAG), [The TAG NATO Shadow Strategic Concept 2022: Preserving Peace, Protecting People](#), 2022, p. 9 [TRADUCTION].
97. Jens Stoltenberg, secrétaire général de l'OTAN, ["NATO 2030: a transatlantic agenda for the future": Speech by NATO Secretary General Jens Stoltenberg previewing the NATO Summit in Brussels at event organised by NATO, The German Council on Foreign Relations \(DGAP\) and The Brookings Institution](#), 4 juin 2021 [TRADUCTION].
98. AP OTAN, [Contribution de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN au concept stratégique 2022 de l'OTAN](#).

99. MDN, [La ministre de la Défense, Anita Anand, rencontre le secrétaire général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord](#), communiqué, 1^{er} février 2022.